

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.  
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11

**Date de la Convocation**  
04/04/2022

**OBJET**

Approbation du Budget Primitif 2022

Séance du 11 Avril 2022 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Deux \_\_\_\_\_

Et le Onze Avril \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique, Présidente

**Présents :** Mmes RAVET V. – GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. - RHODET F. – HUMBERT S. – ARVEUX F. - PERRIER MICHON F. MARTELET S. - Mr GAILLARD JP

**ABSENTS :** OZDEMIR Y. – CHAPRON C. - (Excusés)

C. DE MATOS donne procuration à M. COLOMBET

M. MAZELLIER donne procuration à C. GUILLAUBEZ

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

Approuve le Budget Primitif 2022, lequel peut se résumer de la manière suivante, et AUTORISE Madame le \_\_\_\_\_ de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**En fonctionnement :**

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	89 156,60 €
Charges de personnel et frais assimilés	Chapitre 012	=	3 100,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	34 600,00 €
Charges spécifiques	Chapitre 67	=	220,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>127 076,60 €</b>

Produits des services et ventes diverses	Chapitre 70	=	500,00 €
Dotations, subventions et participations	Chapitre 74	=	60 000,00 €
Autres produits de gestion courante	Chapitre 75	=	60,00 €
Résultation de fonctionnement reporté	Chapitre 002	=	66 516,60 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>127 076,60 €</b>

**En investissement :**

Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	1 940,59 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 940,59 €</b>

Solde d'exécution reporté	Chapitre 001	=	1 940,59 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 940,59 €</b>

Suivent les signatures  
(Pour copie conforme)  
Le Maire,

V. RAVET

Accusé de réception en préfecture  
001-260103700-20220411-D\_2022\_04\_11\_03-BF  
Date de télétransmission : 12/04/2022  
Date de réception préfecture : 12/04/2022